Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 363
Dossier : 190800

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales
Objet : Programmation annuelle 2019 du dispositif Ville Vie Vacances et du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Attribution de subventions aux associations. Convention et Avenant - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Votre sécurité, notre priorité*
Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Délibération n° : 363
Dossier : 190800

Direction en charge : Police et Sécurité Civile Municipales
Objet : Programmation annuelle 2019 du dispositif Ville Vie Vacances et du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Attribution de subventions aux associations. Convention et Avenant - Approbation.

□ Rappel et Références :
Le dispositif national Ville Vie Vacances (V.V.V) a été reconduit, permettant à l'Etat et aux collectivités locales d'apporter une participation financière aux associations qui organisent durant les périodes de vacances scolaires des activités socio-éducatives pour les jeunes de 11 à 18 ans en situation de rupture ou d'échec scolaire, en difficultés d'insertion sociale, ou susceptibles d'entrer dans des comportements inciviles majoritairement sur les quartiers prioritaires du Contrat de Ville (Politique de la Ville).

Le dispositif vise à encourager les initiatives des jeunes, à favoriser leur engagement et à les inscrire dans une démarche de projet. La programmation des actions est très diverse : sorties à la journée, séjours, départs autonomes, culture, sport, plein-air, chantiers éducatifs qui permettent aux jeunes d'autofinancer une partie de leur projet, etc...

□ Motivation et Opportunité :
L'ensemble de ces actions est programmé par des structures associatives stéphanoises, en collaboration avec des jeunes des quartiers de la ville. Les actions proposées dans le cadre de ce dispositif couvrent différents quartiers de la commune, les quartiers relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville étant ceux où les projets sont les plus nombreux.

Ainsi, conformément aux orientations du programme "Ville Vie Vacances" transmises dans la circulaire du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET), les actions s'inscrivent dans le cadre des nouveaux contrats de ville et restent rattachées à la priorité transversale "jeunesse". Les actions soutenues répondent à une logique éducative, culturelle et sportive pour renforcer le lien avec les dispositifs interministériels existants, en adéquation avec les orientations du pilier cohésion sociale du contrat. L'accent est donc porté sur les activités réalisées durant la période estivale et reposant d'une part sur un principe de mixité et d'autre part sur une co-construction par les jeunes eux-mêmes, afin de leur permettre d'être davantage acteurs des projets qui leur sont destinés. A ces fins, ces demandes ont fait l'objet d'un examen en juin 2019 par la Préfecture de la Loire, au niveau de la cellule départementale interministérielle chargée de statuer sur la recevabilité des dossiers comportant une part de financement de l'Etat. Les projets présentés par les différentes associations ont été également étudiés conjointement par les élus concernés et les services de la Ville de Saint-Etienne au cours d'une commission d'examen en juin 2019 afin de déterminer le niveau d'aide municipale.

□ **Contenu :**

Aide aux projets "Ville Vie Vacances" :

Nom de l'Association Action	Subvention 2019 proposée
Association de Gestion de l'Action Sociale des Ensembles Familaux (AGASEF) : Action VVV Prévention spécialisée Nord Ouest	2 500 €
Association Nationale d'Entraide Féminine (ANEF) Loire : Action VVV Cotonne - Solaure - Saint-Roch	1 000 €
Association Départementale Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ADSEA) 42 : Action VVV Montreynaud - Sud/Est - Terrenoire - Crêt de Roc	5 000 €
TOTAL	**8 500 €**

Aide aux projets "Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance" :

Nom de l'Association Action	Subvention 2019 proposée
Association Nationale d'Entraide Féminine (ANEF) Loire : Chantiers éducatifs sur Bellevue, Rivière, Valbenoîte, St Roch	3 500 €
TOTAL	**3 500 €**

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 12 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	12 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :
- approuver l'attribution des subventions telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessus pour un montant total de 12 000 euros ;
- approuver la convention financière liant la Ville de Saint-Etienne avec l'association ANEF Loire ;
- approuver l'avenant n°2 à la convention financière liant la Ville de Saint-Etienne à l'ADSEA 42,
- autoriser M. le Maire et son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer la présente convention et le présent avenant dont un exemplaire restera joint au dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 54 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s) Mme Myriam ULMER, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote	**Imputation budgétaire** BP 2019 chapitre 65 article 6574
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Claude LIOGIER**